



uniforme avec une grande marque qui n'est pas celle de mon entrep

Par **kofi**, le **09/03/2012** à **21:27**

Bonjour,
je travaille dans une cafeteria (association) et mon patron veut m'obliger à porter un polo avec un logo d'une boisson très connue. Je porte habituellement un uniforme avec le logo de l'entreprise, ce que je comprends mais je ne veux pas me transformer en panneau publicitaire pour une grande marque!!
Quels sont mes droits??
Merci!

Par **P.M.**, le **09/03/2012** à **22:03**

Bonjour,
Il faudrait savoir s'il y a des Représentants du Personnel...
Je vous rappelle que lorsque l'employeur impose une tenue de travail, il doit en assurer l'entretien...
Le tout est de savoir si une telle tenue est proportionnée au but recherché, il me semble cependant difficile de refuser catégoriquement de la porter...

Par **kofi**, le **09/03/2012** à **22:44**

Merci, mais pourquoi accepterais-je ce polo avec marque alors que je ne travaille pas pour cette marque??
Si je ne suis pas d'accord avec les pratiques de cette multinationale américaine??
Je suis aussi un individu au-delà de n'être qu'un employé!!

Merci en tout cas, c'est gentil!!

Par **P.M.**, le **10/03/2012** à **09:31**

Bonjour,
Si vous ne craignez pas d'être sanctionné, voire licencié, vous pourriez effectivement refuser

sans autre forme mais, si votre décision était prise, aucune autre réponse ne pouvait vous satisfaire...

Par **kofi**, le **28/03/2012** à **19:35**

Merci de vos réponses, je ne pensais pas trouver de l'aide!

Se soumettre alors...

Je n'ai pas le choix si aucun article de loi n'atteste que je peux refuser..

Merci beaucoup en tout cas!!